

affiné annuellement. Sa consommation voici quelques années,—huit à neuf ans,—quand je vérifiai mes chiffres soigneusement, était de 150 mille tonnes. Depuis, la consommation a atteint jusqu'à 200,000 tonnes et je crois que environ 175,000 tonnes est une bonne moyenne. Par ordre de mention, l'Angleterre, les Etats-Unis, et l'Allemagne sont les trois pays qui consomment le plus de cuivre affiné. Je ne crois pas faire erreur en disant qu'il reste à démontrer que l'empire produit actuellement assez de cuivre pour approvisionner l'Angleterre. Mais il est certain que l'exploitation au maximum des gisements de l'Union sud-africain et du Canada fournirait amplement. Je ne saurais dire si l'exportation actuelle suffit, mais l'on compte qu'elle répondra aux besoins.

M. SPENCER: La Grande-Bretagne s'est-elle engagée à acheter tout le cuivre que nous pourrions lui fournir?

L'hon. M. STEVENS: Naturellement, si un autre pays paie les droits de 4 cents la livre, tout marchand de la Grande-Bretagne qui désire acheter du cuivre de ce pays peut fort bien le faire. Il n'est pas défendu d'importer du cuivre d'un pays étranger, seulement il y a un droit de 4 cents.

M. SPENCER: Voici ce à quoi je pense: supposons que la Grande-Bretagne ait acheté tout le cuivre dont elle a besoin et que nous en ayons un excédent qu'elle refuse d'acheter?

L'hon. M. STEVENS: Nous ne pouvons pas lui demander d'en acheter plus que ce dont elle a besoin.

M. SANDERSON: Le ministre parle d'un droit de 4 cents la livre sur le cuivre. Tout ce que le Royaume-Uni consent à faire c'est d'acheter notre cuivre au prix général dans le monde.

L'hon. M. STEVENS: C'est bien cela.

M. SANDERSON: Ce qui n'a pas une bien grande importance au point de vue de l'augmentation des prix.

L'hon. M. STEVENS: Je ne veux pas insister sur ce point, mais ceux qui ont étudié la question trouvent que c'est un avantage considérable. L'Union sud-africaine croit la chose des plus importante.

M. SANDERSON: Qu'en pense le Canada? Peu m'importe l'Afrique du Sud.

L'hon. M. STEVENS: Le Canada estime que c'est une concession très avantageuse.

M. SANDERSON: Aux prix établis dans le monde?

[L'hon. M. Stevens.]

L'hon. M. STEVENS: Oui.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): Si, dans la Colombie-Anglaise, nous devons faire fondre le cuivre à Trail, les frais de transport de Trail au littoral nuiront-ils considérablement à l'expédition du cuivre sous ce nouveau régime?

L'hon. M. STEVENS: Mon honorable ami parle-t-il de la fonte ou de l'affinage?

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): De la fonte.

L'hon. M. STEVENS: Je parle maintenant sans avoir sous les yeux les statistiques voulues, mais je serais porté à croire que cela constituerait un désavantage considérable par suite du transport du minerai du littoral à Trail, mais il serait possible, je pense, de le transporter par bateau à Howe-Sound ou à Anyox. Cela coûterait bien moins cher, à mon avis, que de le transporter à Trail.

M. SPEAKMAN: J'ai cru entendre le ministre dire aujourd'hui ou hier, je ne sais trop, que les droits sur le beurre avaient été modifiés, à la demande des délégués canadiens, je suppose, et qu'au lieu d'un droit *ad valorem* de 10 p. 100 on avait établi un droit spécifique de 15 shillings le quintal, parce que cela était plus avantageux. Le droit *ad valorem* de 10 p. 100, certes, devint de moins en moins avantageux à mesure que les prix baissaient, au point de ne représenter qu'une bien petite protection quand les prix furent très bas. Le droit spécifique de 15 shillings représenterait, au pair, 3 cents la livre, pour le gros quintal. Cela ferait 10 p. 100 *ad valorem* sur du beurre de 30 cents la livre. Si le beurre se vendait plus de 30 cents la livre, naturellement, le droit de 10 p. 100 *ad valorem* représenterait une préférence plus importante que 15 shillings sur le gros quintal. Il me semble que le prix de 30 cents était inférieur au prix moyen du beurre en Grande-Bretagne. Le ministre possède-t-il quelque renseignement, je ne dirai pas sur le prix moyen du beurre parce que ce serait lui poser une question injuste, mais sur le prix actuel du beurre, ou le prix de l'année courante en Grande-Bretagne? Il est vrai que cette année les prix sont excessivement bas; bien inférieurs à la moyenne.

L'hon. M. STEVENS: Je serais porté à croire que le prix de 30 cents représenterait assez bien le prix du marché et, naturellement, le marché de Londres est le plus considérable du monde pour la vente du beurre. Depuis assez longtemps, depuis deux ans, devrais-je dire, le prix courant a été d'un shilling ou moins la livre.